

L'ACAMPADO

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X
PRIEURÉ SAINT FERRÉOL

n°56 - nouvelle série Participation libre - Prix de revient : 1,50€

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet. 3, 15)

ÉDITORIAL DU PRIEUR



LES CIEUX RACONTENT LA GLOIRE DE DIEU

La fausse science méprise les textes sacrés, lorsqu'ils racontent la création du monde. Pourtant, le décompte des années, des mois, et des jours est toujours mesuré par les phénomènes célestes, conformément à ce que nous lisons dans le livre de la Genèse: « Dieu dit aussi: « *Qu'il soit fait des luminaires dans le firmament du ciel, et qu'ils séparent le jour et la nuit et qu'ils servent de signes pour marquer et les temps et les jours et les années.* » ». Notre calendrier lui-même témoigne de ce que la première utilité des astres, le soleil en premier, est de nous permettre de compter les ans. Mais il y a plus...

La raison humaine, observant les corps célestes, cherche naturellement à en comprendre la place dans le « cosmos ». (En bons phocéens rappelons nous que le mot « cosmos » désigne le monde en tant qu'il est une harmonie qui comporte un ordre et une beauté intelligibles).

Le modèle historique de la fausse science des astres est le mytique Galilée. Truffée d'erreur grossières, la « théorie » de Galilée, qui n'est qu'une redite avec un siècle de retard de la théorie de Copernic, a été d'une totale inutilité pour faire avancer la science des astres. Les seules « découvertes » qu'on lui attribue faussement (cette erreur a été propagée par l'Encyclopédie), il les a apprises, en témoignent ses cahiers de cours, au Collège Romain des Jésuites. Sa célébrité, il la doit seule à la polémique qu'il a entretenue au sujet de l'Écriture Sainte, inutile pour la science mais nuisible à la religion. A lire sa véritable histoire, l'on découvre que son ancien élève et ami, le pape Urbain VIII a été d'une très grande indulgence à son égard, en lui

évitant, par une condamnation simpliste mais bénigne, un véritable procès pour hérésie, qu'il aurait probablement mérité. Il restera devant l'histoire le symbole d'une science indépendante et sans respect pour la religion, centrée sur l'homme et non sur Dieu (on appelle cela en philosophie la « révolution copernicienne »).

Plus récemment, les élucubrations théologico-cosmiques de Teilhard de Chardin, appuyées sur un scientisme qui fait rire maintenant, ont influencé toute une génération d'éminents théologiens, férus d'une « nouvelle théologie » elle-même prétendant être en meilleure harmonie avec la « science », celle dont récemment (cf La Recherche mai-juin 2007), un directeur de laboratoire du Muséum d'histoire naturelle a dit qu'« elle a rendu possible une explication du monde sans créateur... ». Et ils ont été les théologiens du fameux Concile! Ils le resteront devant l'histoire.

Les modèles historiques de la vraie science sont sans doute les rois mages: leur célébrité est sans pareille: en témoignent nos crèches. Nous connaissons mieux l'histoire et les noms des astronomes grecs ou égyptiens, mais nous savons qu'il y avait en Perse, en Chaldée, il y a deux mille ans et plus, des hommes semblables, dont la richesse et l'indépendance leur permettaient de passer beaucoup de temps à regarder le ciel, et dont certains connaissaient par cœur la place de chaque étoile, de chaque constellation, observant et étudiant particulièrement celles qui semblent détachées des autres, et exécutent sur la voûte céleste un ballet mystérieux mais régulier, comme les éléments d'une horloge. Nul ne peut nier qu'ils étaient des hommes de



science.

Seuls de tels hommes ont pu effectivement distinguer une étoile nouvelle, pas comme les autres, mais, leur science ne les poussant pas à mépriser les autres savoirs (la religion et les prophéties) ils ont su y reconnaître le signe de la naissance du Messie, celui dont Daniel avait annoncé, alors qu'il était à la Cour du Roi de Perse, le temps de la venue.

Leur véritable amour de la vérité leur fait aussitôt mettre en pratique les devoirs qui en découlent: « *Où est le Roi qui vient de naître? Nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer* ». Conscients des limites de leur science, ils vont à Jérusalem, demander la réponse à ceux qui détiennent

la science du salut.

En arrivant à Bethléem, et revoyant leur étoile, ils « furent remplis d'une très grande joie », certainement la joie de voir qu'ils ne s'étaient pas trompés dans leur recherche, et que Dieu lui-même les guidait et les récompensait par ce signe, avant même que de voir, en entrant dans la maison, « *l'Enfant avec Marie sa mère* », et de pouvoir l'adorer.

Que vous souhaiter de mieux, chers fidèles, pour Noël et le nouvel an, que la grâce des mages: être conduit par la lumière de notre foi jusqu'à la contemplation de l'apparence de la grandeur céleste de Dieu (cf. oraison de l'Epiphanie) ■



NOUVELLES DU PRÉAU

Le mois dernier, nous avons examiné la primauté des vertus surnaturelles et leur hiérarchie.

Non seulement, seules les vertus surnaturelles permettent d'atteindre notre finalité au Ciel, mais de plus, l'état de l'homme depuis le péché originel ne permet pas la conservation de toutes les vertus même naturelles sans les secours surnaturels. Est-ce à dire que les vertus naturelles n'ont plus leur place dans la vie du chrétien ?

AU SERVICE DES VERTUS SURNATURELLES

Les vertus tant naturelles que surnaturelles viennent de Dieu. Dieu dans sa sagesse ne pourrait abolir l'ordre de la nature, le réduire à rien sous prétexte de l'élever. Les vertus naturelles ont donc aussi leur place dans son plan, tout comme la philosophie continue à avoir son rôle même pour celui qui a la foi. Les vertus naturelles sont appelées à être purifiées et mises au service des vertus surnaturelles.

Pour mieux le comprendre, commençons par nous pencher sur un exemple concret... Mathurin était adonné à la boisson depuis des années. Les bouteilles ne lui ont jamais fait peur. Mais, cette fois-ci, avec grande contrition, il est allé se

confesser de toutes ses années d'intempérance. Il a reçu l'absolution et a donc recouvert la grâce sanctifiante et toutes les vertus théologiques et morales. Il a donc la vertu surnaturelle de tempérance. La sobriété lui paraîtra-t-elle pour autant facile ? Non, l'apparition à l'horizon de son bar favori constituera pour lui une tentation bien difficile à surmonter.



Nous enfants comme nous-mêmes, nous recevons régulièrement les sacrements avec dévotion ; nous avons une vie de prière régulière. Nous avons donc toutes les vertus surnaturelles. Nous avons pourtant du mal dans certains actes de vertus. Pourquoi avons-nous du mal à accomplir certains actes de ces vertus ?

ENLEVER LES OBSTACLES

Les vertus morales surnaturelles

« *éprouvent de temps en temps une difficulté à agir à cause de dispositions contraires qui restent d'actes précédents* » ou bien auxquelles nous incline plus volontiers tel trait de tempérament à cause du péché originel... Il y a des tempéraments indolents qui seront plus enclins à la paresse ; d'autres, plus actifs, peut-être plus tentés par l'impatience. Le progrès des vertus naturelles « *fait diminuer puis disparaître mêmes les dispositions contraires* » (St Thomas d'Aquin). Nos actes qui mettent en œuvre les vertus naturelles disposent donc aux vertus surnaturelles en enlevant les obstacles.

Ceci a des conséquences éducatives capitales. Ainsi, la répétition des actes cause la croissance des vertus naturelles mais facilite aussi l'augmentation des vertus infuses, puis leur conservation et leur développement (saint Thomas). Ainsi, d'une part, il est vrai que c'est l'action directe de Dieu qui fait grandir les vertus surnaturelles pour marcher vers le Ciel (d'où l'importance des prières mentale et vocale et de la réception régulière des sacrements). Il n'en demeure pas moins que les résolutions positives, précises et concrètes (et non pas du genre « Je ne vais plus m'impatienter, mentir ») sont essentielles pour le



progrès de l'enfant. Un chrétien (parent ou enfant) ne peut pas se retrancher derrière la piété pour éviter ses devoirs d'état à caractère temporel.

POUR UNE UNION HARMONIEUSE

Les vertus naturelles et surnaturelles qui sont si distinctes doivent pourtant s'unir. Prenons l'exemple d'un enfant qui se trouve réticent pour débarrasser la table à la fin du repas... Le moteur principal de sa soumission doit être l'amour de Dieu. Mais, en même temps, c'est un principe d'ordre naturel (la nécessité pour tous les membres de la famille de contribuer au bien commun) qui va déterminer la maman à imposer son ordre à l'enfant. Le progrès dans le dévouement pour le bien commun familial contribuera à atténuer les obstacles à la croissance de la charité surnaturelle, qui elle, fait œuvrer pour le bien commun surnaturel. La vertu de prudence infuse sera préparée par une éducation qui enseigne comment analyser rationnellement les situations et qui fait acquérir une expérience à la lumière des événements et de l'histoire. La vertu de religion qui s'adresse principalement à Dieu sera associée à la piété filiale envers les aïeux. On priera pour les grands-parents à la prière familiale, pour les défunts de la famille.

La simple coexistence des ressources surnaturelles et naturelles ne saurait suffire à assurer une éducation selon le dessein de Dieu. La vie chrétienne n'est pas une succession d'activités naturelles que l'on parsème de dévotions. Le chrétien vise l'union intime et harmonieuse des ressources des vertus naturelles et surnaturelles. C'est ce que nous tenterons d'approfondir le mois prochain ■

PETITE CHRONIQUE DU MOIS ÉCOULÉ

Huit décembre : les enfants chantent les Vêpres et la messe en l'honneur de l'Immaculée à l'église saint Pie X. M. l'Abbé Vigne nous manifeste à tous quelques unes des richesses de ce grand mystère, chef d'œuvre du Bon Dieu.

Providentiellement, l'École a à sa



disposition un chalet dans le fameux marché de Noël de Marseille sur la Canebière (cf n°55). Une occasion de faire connaître notre établissement, de vendre le résultat du travail de l'Atelier de Mamans - donc de solliciter les bourses extérieures - et enfin de prêcher un peu la bonne parole sur la plus célèbre avenue de Marseille. Travaux de couture ou de broderie, objets usuels ou de décoration, jouets, confiture, biscuits... de toutes ces réalisations, il ne restait plus grand-chose à la fin de



la manifestation malgré des conditions atmosphériques (grêle, froid, pluie...) et des dates bien peu favorables. Frère Pascal, les Sœurs, les parents et les fidèles se sont généreusement relayés pour assurer les plus de 100 heures de permanences étalées sur treize jours. Un grand merci à tous ceux qui ont apporté leur contribution. Rendez-vous à notre prochaine édition ! Les enfants ont aussi apporté leur contribution avec le concours désormais traditionnel de Monsieur Jean-Michel Ramon.

Fin Novembre : les examens rythment la fin du trimestre. Les CM2 se révèlent de grands

scientifiques, d'autres se révèlent poètes. Les CE ont préféré devenir théologiens !

Onze décembre : un pâtissier vient séjourner à l'école pour une semaine. Il initiera les élèves des classes primaires à la recette de la Tarte Tatin : depuis l'art de la découpe et de la disposition des pommes, en passant par la confection du caramel jusqu'à la fabrication et l'étalement de la pâte. Les enfants mettent même au sens propre du mot « la main à la pâte ». De quoi admirer non seulement la beauté des travaux manuels mais aussi leurs exigences. Il n'y a pas qu'en grammaire et en calcul qu'il faut être rigoureux !

Les amis de l'école réalisent pendant ce temps les traditionnelles confiseries. Le travail qui demande méthode, goût et persévérance est mené dans la joie chrétienne par les nombreuses participantes.



Vingt-décembre : les crèches de chaque classe sont bénies. Les carnets de note sont remis pour encourager les efforts accomplis et corriger les faiblesses constatées.



Vingt-et-un décembre : sous la direction de leur institutrice, toutes les classes présentent successivement leur partie au spectacle de Noël. La salle est plus que comble pour s'émerveiller devant ce grand mystère de Dieu fait homme. La poésie des textes nourrit dans nos cœurs l'esprit filial et de foi devant l'Enfant Dieu de la crèche ■

CHRONIQUE DU TEMPS (DÉJÀ) PASSÉ ... PAR M. L'ABBÉ ÉTIENNE BEAUVAIS

Dimanche 31 octobre

À Alleins, dans la chapelle des Pénitents Blancs, devant une (trop) petite assemblée M. l'abbé Radier bénit la plaque qui commémore le ministère sacerdotal que Mgr Grasselly y a exercé de 1982 à 2000.



Autel d'Alleins illuminé pour le 8 décembre

Du 22 au 26 novembre

M. l'abbé Beauvais est au Pointet pour la session annuelle de théologie : en compagnie (joyeuse et fraternelle) de quarante deux confrères, il révisé les prémices (lointaines) de son cours d'Écriture Sainte du séminaire : l'inspiration, l'inerrance, l'interprétation... Il s'agit surtout de réactualiser les connaissances non pour les mettre au goût de l'exégèse moderne mais pour mieux y discerner la présence et les effets pervers d'un modernisme toujours en activité. Deux autres sessions semblables sont prévues dans l'année pour les confrères qui n'ont pu assister à celle-ci.

Dimanche 28 novembre : une école primaire en Avignon ?

Une « Association d'Éducation Populaire Saint-Jean-Baptiste » a été créée en vue de mettre en œuvre la création d'une école primaire sur la région d'Avignon. Reste pour les jeunes foyers fréquentant la chapelle des Pénitents Noirs à trouver un lieu et des subsides pour concrétiser le projet. L'enthousiasme et la détermination ne leur manquant pas, les mamans commenceront à initier leurs tout-petits dès le mois de janvier afin de tester leurs capacités d'enseignantes. Affaire à suivre.

Premiers jours de décembre

M. Grauso, notre électricien-plombier s'active au Prieuré suite à quelques pannes et autres fuites... Le vieillissement de certaines installations, les rajouts successifs au long des années et à vrai dire pas toujours avec une logique d'ensemble, nécessitent des réaménagements progressifs des circuits électriques et tuyauteries d'eau et de chauffage, en attendant que l'on puisse s'occuper aussi du labyrinthe des canalisations (percées ou bouchées)...



Mercredi 8 décembre

En cette fête de l'Immaculée Conception, notre chapelle d'Aix-en-Provence déborde de fidèles pour une messe matinale... Ce sont les Mères et les élèves du Cours Saint-Dominique de Brignoles auxquelles se sont joints quelques parents et fidèles, qui, rejetées des églises du Var, viennent ici accomplir leur pèlerinage annuel. L'après-midi c'est la chapelle d'Alleins (encore plus petite !) qui accueille cette petite armée catholique et féminine pour un chapelet plein de ferveur à Notre-Dame de Compassion.

Dans la soirée, une autre belle assemblée honore Notre-Dame par la procession aux flambeaux dans les rues de Marseille.

Semaine du 13 au 18 décembre



Sous la houlette, ou plutôt la spatule et le rouleau de M. Velin (parent de M. l'abbé Callier) les élèves de l'École Saint-Ferréol s'initient de classe en classe tour à tour à la pâtisserie et réalisent les friandises que vous avez depuis achetées et que vous aurez sans doute (déjà) mangées au moment où vous lirez ces lignes... Une

odeur agréable et propice aux fonctions salivaires emplit le Prieuré...

LA JOIE DE MA JEUNESSE... PAR M. L'ABBÉ VIGNE



La crèche est illuminée de la présence de l'Enfant Jésus, le feu de chacun de nos foyers s'en trouve plus avivé. C'est le temps des réjouissances voulu par l'Église elle-même. Il serait même une injure à la foi de rester triste au temps de Noël, puisque l'objet propre de cette joie est ce qui il y a de plus désirable : un Dieu Incarné. À l'occasion des ces fêtes, nombre de plaisirs viennent égayer le cœur de certains alors que d'autres abandonnés restent dans l'isolement bien triste. Mais ces joies festives comme ces tristesses bien humaines ne doivent pas altérer notre joie spirituelle, au contraire elles



doivent contribuer à l'intensifier.

Noël peut comporter une certaine nostalgie des rêves de notre enfance où nous avons cru au bonheur parfait dans les joies les plus simples. Les rêves ne résistent pas au temps, qu'en est-il, de cet idéal du bonheur parfait ?

Quand il devient une réalité surnaturelle encore plus grande, l'âme ne cesse de rajeunir. Alors, douleur ou plaisir, tout contribue à une joie plus profonde. Par contre, quand il laisse la place à l'illusion du bonheur temporel, l'âme est à la merci des plaisirs éphémères et des douleurs si nombreuses ici-bas. Elle s'épuise dans la déception et vieillit très vite. Pour comprendre, il est primordial de bien distinguer la joie spirituelle de celle des plaisirs. La joie vient de la possession consciente de quelque bien. Un enfant se réjouit d'acquérir un nouveau jouet comme l'adulte se réjouit d'obtenir des honneurs. Or il y a deux sortes de biens : les biens temporels et les biens spirituels.

D'abord il y a les biens temporels qui causent directement le plaisir ; ils sont très nombreux et non toujours bénéfiques. Les aliments sont, par exemple, un bien qui cause un certain plaisir. Mais une personne qui aurait pris assez de nourriture pour satisfaire sa faim attenterait à sa santé si elle continuait de prendre de la nourriture si bonne soit-elle. Nous voyons que ces biens ne sont pas absolus. De plus, dans le temps, ils ne sont que feux de paille et nous laissent toujours dans le besoin.

En suite, il y a les biens spirituels qui s'adressent en premier lieu à l'âme et sont sources de joie ou de paix intérieures. Le bien le plus précieux est la grâce dont la plus petite dépasse de loin en valeur tout

l'univers. Connaître quelque peu, par la contemplation, cette richesse que Dieu nous donne est une source de joie surnaturelle. Elle est accessible à toute âme de bonne volonté, quelle que soit sa condition. St Thomas dit que nous pouvons les posséder sans limite contrairement aux plaisirs. Ces biens-ci donnent une sainte joie stable quelles que soient les épreuves qui nous arrivent.

Les plaisirs, quand ils sont en harmonie avec notre devoir d'état, sont une aide précieuse, voire nécessaire, pour accéder à cette joie surnaturelle. Mais s'ils



sont pris en guise de bonheur ultime, ils deviennent un poison qui tue la vie spirituelle. D'où le vieillissement de l'âme.

Les vieillards charnels mettent leur bonheur exclusivement dans les plaisirs de la chair. Ils courent sans arrêt vers le prochain plaisir. Ils s'épuisent à vouloir conserver ces biens futiles comme s'ils pouvaient les garder pour toujours. Finalement, ils s'enferment dans des tanières où règne une vie dissolue.

Les vieillards sentimentaux placent leur bonheur en premier lieu dans les plaisirs

qu'apportent les affections, même les plus nobles. Ils ne cherchent pas davantage le bonheur spirituel et s'installent dans des clans qu'ils se sont construits autour de leur ego. Ils se confinent dans des nids d'où ils développent un mauvais esprit.

Les vieillards intellectuels s'arrêtent aux plaisirs supérieurs qu'apportent les raisonnements sur les vérités les plus hautes et qu'ils considèrent, à tort, comme la sagesse. Et ils ne vont pas plus haut pour atteindre Dieu lui-même par la grâce. Ils s'enferment dans la spéculation stérile. Ils s'isolent du monde extérieur pour s'enfermer dans le refuge de la raison froide. Leur fruit sera la critique détruisant la confiance. Notre-Seigneur, dès son avènement, montre l'exemple de ce qu'il prêchera : « Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel des nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête » Luc (9, 58). Est-ce pour autant que Notre-Seigneur n'a pas eu de joie ?

Notre-Seigneur tressaillit de joie sous l'action de l'Esprit-Saint, et il dit : Je vous bénis, ô Père, Seigneur du Ciel et de la Terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents et les avez révélées aux petits enfants. Luc (10, 21) Notre Seigneur a bien eu des joies spirituelles comme des joies sensibles. Que Dieu est bon ! Il ne cesse de combler ses enfants de délices. L'enfant de Dieu est celui qui se confie à la Providence, qui lui est comme la main de son Père. C'est un vrai contemplatif qui voit dans chaque événement heureux ou malheureux une occasion de gagner des richesses spirituelles. Que de grâces reçues dans les sacrements ; que de consolations, même sensibles, dans le bien accompli à la suite de Notre Seigneur ; que de grâces gagnées à la moindre des contrariétés offerte en sacrifice... Il y a là, autant de motifs de se

réjouir. L'enfant ne se contente pas du plaisir d'un instant qui ne reviendra jamais avec la même intensité, mais il contemple tout à travers la sagesse divine. Il y trouve tout l'amour de son Père. C'est le rêve de l'enfant qui laisse la place à la réalité encore plus grande. C'est le début du bonheur éternel qui trouve de la joie sensible même dans la privation, comme à la crèche. Les fruits d'une telle contemplation sont l'exercice de la charité fraternelle, signe de vitalité. Rien ne peut dépasser la réjouissance de la charité telle qu'elle a été pratiquée dans la sainte famille. Que Noël fasse de nous, des enfants, qui, en contemplation devant l'Enfant Jésus, s'ingénient dans les actes de charité à aimer tous les prochains que Dieu nous a donnés. Alors, la paix règnera sur les âmes de bonne volonté ■

21 JANVIER 1793 : ASSASSINAT DU ROI LOUIS XVI ... OU LA FIN DU MIRACLE CAPÉTIEN



Voici ci-après un extrait tiré du chapitre intitulé « Louis XVI ou la fin du miracle » écrit par Frédéric Bluche, dans le livre « 1789 – 1793 : le miracle capétien » publié sous la direction de Stéphane Rials (éditions Perrin – 1987). Cet extrait analyse avec lucidité cet acte qui consacre dans le sang, comme en un diabolique baptême, la naissance de la « République ».

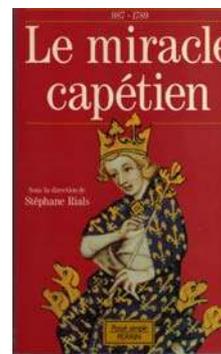
À l'heure où nous assistons peu à peu à la destruction méthodique, de cette « ancienne France » qui a contribué à façonner l'Europe Chrétienne et qui se défait sous nos yeux, nous voyons encore mieux que ce meurtre voulu et prémédité était bien, décidément, l'annonce de la disparition de la « Fille aînée de l'Église ».

La rédaction

Moment privilégié de la logique révolutionnaire, le procès truqué de Louis XVI en constitue sans doute le point de non-retour. Il est permis de disserter sur « le meurtre du père » et sur les aspects psychologiques – voire névrotiques – que revêtent le procès et l'exécution. Il est possible de s'indigner en constatant qu'à aucun moment le roi ne s'est vu accorder les moyens de sa défense. Mais la signification concrète de l'évènement l'emporte sur de telles considérations. Les Montagnards seront très attentifs au détail des votes de leurs collègues lors des quatre appels nominaux de la mi-janvier 1793 : sur la culpabilité (acquise à l'unanimité moins quelques abstentions), sur l'appel au peuple, sur la peine – la mort, acquise par 387 voix contre 334, soit 53 voix de majorité (et non une seule, comme on le répète parfois) - et sur un éventuel sursis. Ces scrutins successifs étaient autant d'occasions de faire publiquement montre de républicanisme.

Les députés « indulgents » sont tous des suspects car le régicide, pour les Montagnards comme pour l'Histoire, est, après le 10 août et le 22 septembre, et en attendant l'élimination de tous les ennemis du peuple, un **acte fondateur** – le plus important sans doute, à court et à long terme - de la République, en un mot pour que fut accomplie toute la Révolution.

L'attitude révolutionnaire des conventionnels qui ont voté la mort du roi s'insérait aussi, de façon négative et inconsciente dans la tradition. Dans l'ancienne France, le régicide était perçu moins comme un acte politique que comme une atteinte à la lignée royale. Même Diderot faisait place à cette distinction lorsqu'il écrivait dans l'Encyclopédie : « la mort violente des tyrans ébranle toujours l'État, et n'éteint presque jamais la tyrannie ». Actes politiques destinés à tuer la monarchie française, le procès et l'exécution de Louis XVI le furent à l'évidence ; mais ils étaient aussi destinés à frapper la **race capétienne** (le nom grotesque de Louis Capet, retenu lors du procès, n'a pas été choisi au hasard). La destruction intellectuelle du dauphin à la prison du Temple procédait de la même volonté (*L'assassinat de la reine Marie-Antoinette est tout aussi symbolique à cet égard - ndlr*).



C'est en fils de la Révolution que Bonaparte, le 21 mars 1804, cimentera les bases du futur édifice impérial dans le sang d'un autre Bourbon : le duc d'Enghien. Mais de même que l'assassinat des fossés de Vincennes n'est qu'une caricature du 21 janvier 1793, de même la Restauration, contrairement à ce qu'annonçait le préambule de la Charte de 1814, ne parviendra pas à « renouer la chaîne des temps ». Après Louis XVI lui-même, fossoyeur et martyr de la monarchie française, les Jacobins ont bien mis fin, en 1793, au miracle capétien ■

Vendredi 21 janvier: à 18h30, **messe chantée de Requiem** à la mémoire du roi Louis XVI, célébrée par M. l'abbé Lorans en l'église de la Mission de France-Saint Pie X

CONFÉRENCES D'HIVER DE JEAN-MICHEL SANCHEZ
AU PROFIT DE L'ÉCOLE SAINT-FERRÉOL

LA MUSIQUE EN FRANCE AUX XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

Cycle de 4 conférences avec auditions



(Bapt. Lully, Surintendant de la Musique du R.)

À partir de la venue de Louis XIV, les arts en France, dont la musique, vont résolument changer, le Grand Roi souhaitant créer un style typiquement français. Quelle sera donc cette identité artistique française ? D'autres styles continueront-ils à exister parallèlement et officieusement ?

La France est en effet un monde à part où rien n'est comme ailleurs : l'Eglise gallicane a une liturgie différente de celle de Rome et une musique appropriée ; la composition et donc la couleur sonore d'un orchestre français sont différentes des autres pays ; l'organisation de la musique en France est aussi unique en son genre...

De Lully à Charpentier, de Couperin à Delalande, de la musique sacrée à l'opéra et à la musique instrumentale, du parisianisme au régionalisme, ces quatre conférences vous montreront cet univers passionnant et haut en couleurs de la musique en France du Grand Siècle aux « triomphes » révolutionnaires

1^{er} volet Samedi 22 janvier 2011

2^e volet Vendredi 11 février 2011

3^e volet Vendredi 25 février 2011

4^e volet Vendredi 18 mars 2011

Ces conférences se dérouleront à 20h30 au Prieuré Saint-Ferréol, 40 chemin de Fondacle, 13012 Marseille
Participation aux frais : 5€

CARNET PAROISSIAL

Baptême : Aix-en-Provence : Marie Caroline, Alix Monpeyroux le 12 décembre 2010
Sépulture : Aix-en-Provence : M. Régis Leroy, 88 ans, le 1^{er} décembre 2010

CALENDRIER DU MOIS

Dimanche 02 : Ouverture de la procure
Jeudi 06 : Epiphanie
Vendredi 07 : Adoration du St Sacrement de 21h à minuit, rue de Lodi.
Lundi 10 : Réunion de l'oeuvre Saint Vincent-de-Paul
Dimanche 16 : Loto au profit de l'école Saint-Ferréol au Centre Municipal d'Animation, 194 rue Charles Kaddouz Marseille 12^{ème}. Ouverture des portes à 14h30.
5 € le carton – 15 € les 4 cartons Venez nombreux !!
Vendredi 21 : Commémoration du martyr de Louis XVI : messe chantée de requiem par M. l'abbé LORANS à 18h30 en l'église de la Mission de France-St Pie X
Samedi 22 : 1^{er} volet des conférences de J.M. Sanchez sur La Musique en France aux XVII^e et XVIII^e siècles
Dimanche 30 : Adieux à la Crèche

FORMATION RELIGIEUSE

Enfants (tous niveaux) : catéchisme au Prieuré de 14h30 à 15h 30 tous les mercredis

Adultes : En période scolaire, catéchisme les lundis de 15h30 à 16h30 au prieuré, par M. l'abbé Callier

Deux mardis par mois, conférence : « Actualités & Formation chrétienne à 20h00 par M. l'abbé Radier

Mercredi après-midi, au Prieuré Saint-Ferréol à 14h30 :

Sœur Marie-Théophane : conférences spirituelles pour dames

Chorale de Saint Pie X : Répétitions tous les jeudis à 20h au Prieuré.

Aix en Provence

Chapelle de l'Immaculée Conception

Espace Forbin, 11 bis Cours Gambetta

Horaire des messes :

Dimanches et fêtes : 10h30, messe chantée

Mercredi (période scolaire) : 18h30, messe

1^{er} vendredi du mois : messe à 18h30

1^{er} samedi du mois : messe à 11h00

Carnoux

Oratoire Saint Marcel

Immeuble Panorama, avenue du Mail

Horaire des messes

Dimanche et fêtes : 08h30

Avignon (tel. N° 04 90 86 30 62)

Chapelle des Pénitents Noirs

rue Banasterie

Horaire des messes :

Dimanche et fêtes : 10h00, messe chantée

1^{er} vendredi du mois : 17h00, adoration

18h30, messe

Samedi : 08h45, messe lue

**Alleins**

Chapelle des Pénitents Blancs rue Frédéric Mistral

Horaire des messes : 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois :

17h30 : confessions 18h00 : messe chantée

Marseille**Horaire des messes**

<p>Chapelle de l'Immaculée Conception 14 bis rue de Lodi Marseille 6^{ème}</p> <p>Dimanche : 08h30 : messe chantée Semaine : 07h15 : messe basse du lundi au Vendredi</p>	<p>Église de la Mission de France-Saint Pie X 44 rue Tapis vert Marseille 1^{er}</p> <p>Dimanche : 10h30 : Grand-messe chantée 18h00 : Vêpres et Salut du S' Sacrement 19h15 : messe basse Semaine : 18h30 : messe basse</p>	<p>Prieuré Saint Ferréol 40 chemin de Fondacle Marseille (12^{ème})</p> <p>Semaine : habituellement 07h15 : messe basse Plus en période scolaire, habituellement : Mardi, messe à 11h30 Vendredi, messe à 08h30</p>
--	---	--

Permanences des prêtres

Chapelle de l'Immaculée Conception
le lundi de 09h00 à 11h30 : Abbé Radier
Le 1^{er} vendredi du mois : Adoration du T.S. Sacrement de 21h00 à minuit

Église de la Mission de France-Saint Pie X
Abbé Radier : Mardi et Samedi
Abbé Callier : Mercredi et 1^{er} Vendredi du mois
Abbé Beauvais : Jeudi
Abbé Vigne : Lundi et vendredi
sauf 1^{er} vendredi du mois

16h00 à 18h00 : Permanence
18h00 : Chapelet

Tous les jeudis à 17h50 : Salut du Très Saint Sacrement

Coordonnées téléphoniques

Prieuré Saint Ferréol : 04 91 87 00 50 FAX : 04 91 87 18 72
prieuresaintferreol@orange.fr

Église de la Mission de France-Saint Pie X : 04 91 91 67 16

Chapelle de l'Immaculée Conception : 04 91 47 22 88

École Saint-Ferréol 04 91 88 03 42

Horaires des permanences téléphoniques : Secrétariat du Prieuré & École Saint-Ferréol

En semaine : 09h30 à 12h00 [Frère Bernard] 16h00 à 18h00 [Frère Bernard ou Mme Pernet]

Merci de bien vouloir respecter ces deux créneaux en n'appelant en dehors de ces horaires qu'en cas d'urgence

Abonnement annuel (port compris) : Normal = 20 €

Soutien = 25 € ou plus Chèques à l'ordre de L'ACAMPADO



40 chemin de Fondacle 13012 Marseille

Tél. 04 91 87 00 50

Directeur de publication : Abbé Jean-Luc Radier

Dépôt légal : 28 janvier 2010